

BULLETIN MUNICIPAL



Castétis



Janvier 2025

N°84

Dans ce numéro

Le mot du Maire	1	L'ACCA de Castétis	27
L'actualité communale	2	La Peña Los Dos - Quinz'amics	28
Castétis à la Révolution	10	La Bande Originale	30
L'actualité de la CCLO	11	Les Amis de l'Église de Noarrieu	31
Infos pratiques	13	Le Comité des fêtes	32
Savoir faire Castétisien	14	Le Clamondé	34
Castéti'z'arts	15	Les écoles	35
La Ruche	16	État civil 2024	39
La Musique pour Haïti	17	Rions un peu	40
Union Sportive Castétis Gouze	18		
L'Association Argagnon Balansun Castétis	26		

Le Mot du Maire



Une nouvelle année se présente, à nous de savoir appréhender l'avenir pour que nos vies soient plus paisibles et plus douces.

Nous venons de terminer une année bouleversée pleine de rebondissements, pas tous sympathiques.

Chez nous des élections anticipées et une suite sans une grande visibilité. Des manifestations explosives dans des territoires outre-mer : Nouvelle Calédonie, Martinique...

A l'extérieur, toujours la guerre au Moyen-Orient, la guerre en Ukraine, les élections aux Etats Unis, un coup d'état en Syrie...

Des catastrophes naturelles qui se répètent plus souvent : le cyclone « Chido » à Mayotte, l'Ouragan en Floride, inondations et dévastations en Espagne, récemment chez nous en France et en divers endroits de l'Europe.

Saurons nous tirer des leçons de ces catastrophes ? Avons-nous la volonté de penser au climat, à l'environnement, à l'humain ?

Le temps presse, les échéances se rapprochent. Avec la C.C.L.O., à notre niveau, nous avons mis en route un Plan Climat Air Energie, qui est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble des problématiques air-énergie-climat sur le territoire.

Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal est en route, il sera opérationnel en 2025 si tout va bien.

La construction de ce P.L.U.i a été rendu obligatoire par la loi « Elan » et la loi « Climat et Résilience » qui imposent un objectif zéro artificialisation nette « ZAN » des sols en France à l'horizon 2050. Peut-être, quelques modifications pourraient y être apportées selon les dires d'hommes politiques.

En 2025, nous verrons enfin le début des travaux de rénovation de la salle polyvalente. Cette dame a 45 ans, il est temps de lui donner une nouvelle fraîcheur.

Elle a rendu beaucoup de services, j'espère qu'elle en rendra encore longtemps.

Pour terminer, ayons une pensée pour les malades, pour ceux qui souffrent dans leur chair, dans leur tête et ceux qui nous ont quittés cette année.

Au seuil de cette nouvelle année, l'ensemble du Conseil Municipal et les employés de la commune vous souhaitent les meilleurs vœux, une bonne santé; que chacun puisse s'épanouir dans son travail, ses occupations et ses loisirs.



Maintien du poste de second adjoint

La démission de Monsieur Francis DUFAU en tant que second adjoint au maire a été acceptée par Monsieur le Préfet le 01 octobre 2024. Le Conseil Municipal dans sa séance du 10 octobre a décidé de maintenir ce poste et a près élection, Isabelle BONIFACE a été désignée en qualité de 2ème adjointe .

Cantine scolaire

Suite à la résiliation du contrat demandé par Compass Group, une consultation a été faite pour la livraison et la fourniture de repas en liaison froide auprès de plusieurs prestataires. Le Centre Hospitalier répondant mieux aux attentes et préoccupations environnementales, son offre de prix à 4,00 € TTC a été retenu. Le Conseil Municipal a donc décidé de fixer le prix à 4,00€ TTC par repas aux familles utilisatrices de ce service.

Logements communaux

Mehdi LATRUBESSE a quitté le logement communal situé au-dessus de la cantine fin juin. Le Conseil Municipal loue ce bien depuis août à Cindy BEAUZET aux fins d'habitation principale.

Sandy VOLLERT ayant fait construire sa maison d'habitation sur la commune, le Conseil Municipal a fait le choix de louer la maison d'habitation (ancien presbytère) sis 30 route de Luchou à Maëva NASRI.

Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques ou Hybrides Rechargeables (IRVE)

Le Conseil Municipal a transféré la compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques ou Hybrides Rechargeables » à TERRITOIRE D'ENERGIE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (TE 64), pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des IRVE nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des équipements.

Il a approuvé le principe d'installation d'IRVE sur le territoire communal par TERRITOIRE D'ENERGIE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (TE 64), dans les conditions fixées par la convention d'application des conditions techniques, administratives, juridiques et financières de transfert et d'exercice de la compétence IRVE.

Dons Vallée d'Aspe

L'Association Des Maires 64 a lancé un appel aux dons pour les communes sinistrées de la Vallée d'ASPE.

Le département a connu un épisode orageux de grande ampleur dans la nuit du 6 au 7 septembre 2024.

En effet, l'épisode pluvieux de cette nuit a été d'une telle intensité que les communes des Pyrénées-Atlantiques en particulier de la Vallée d'Aspe (Borce, Cette-Eygun, Etsaut et Urdos) ont été durement touchées.

Les habitants, administrés ou simplement de passage dans ces communes, ont considérablement souffert des conséquences climatiques dramatiques. Considérant les dégâts matériels importants mais aussi les effets psychologiques que de tels sinistres peuvent avoir, un appel à la solidarité a été lancé.

Le Conseil Municipal a effectué un don de 1000 € (mille euros) à l'ADM64-intempérie 2024. Ces fonds ont été entièrement reversés aux quatre communes en particulier reconnues en état de catastrophe naturelle pour l'épisode pluvieux et inondations de la nuit du 6 au 7 septembre 2024 par arrêté ministériel

La violence et la récurrence de ces phénomènes climatiques, leurs conséquences sur les biens et les populations impactent considérablement les collectivités et la mission des maires d'administrer et sécuriser leur commune.

Plus que jamais l'ADM64 reste mobilisée pour sensibiliser les pouvoirs publics à mieux accompagner les élus à la gestion de crise et à la reconstruction que de tels événements engendrent inévitablement.



Modernisation du complexe sportif

Après approbation par le Conseil Municipal du projet de réhabilitation et modernisation du complexe sportif, le dossier de consultation des entreprises a été établi par l'architecte.

Le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne sur « demat ampa » du 30 octobre 2024 au 29 novembre 2024 à 17h.

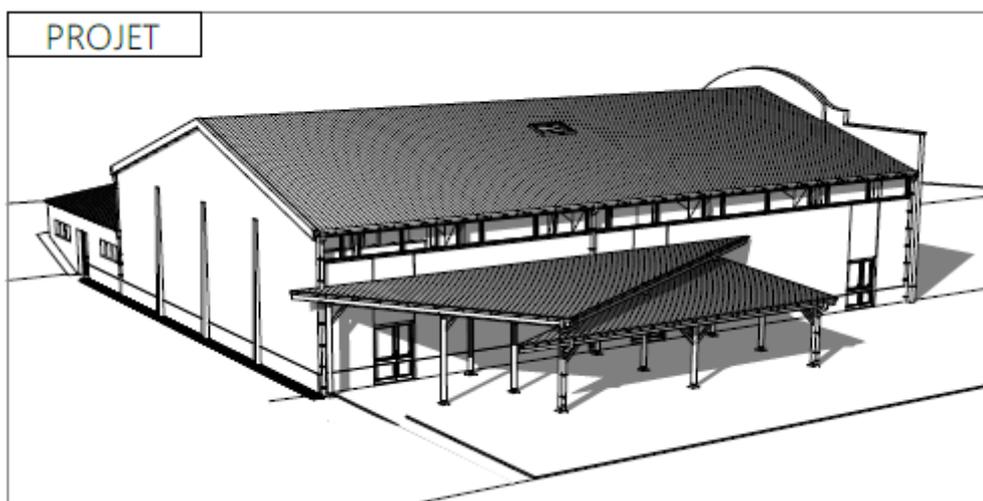
Les résultats de cette consultation sont indiqués dans le tableau ci-dessous:

NOM DES CANDIDATS	PRIX H.T
LOT N° 1 : CHARPENTE BOIS COUVERTURE ACIER DESAMIANTAGE	
HOURCADE	243 720,50 €
LOT N°2 : GROS ŒUVRE - FONDATIONS	
BORDATTO	24 638,02 €
BATI SUD	37 494,20 €
SOMAC	21 900,00 €
LOT N°3 : MENUISERIES ALUMINIUM	
SARTHOU	44 026,13 €
MIROITERIE DU GAVE	37 103,00 €
ALUMINIUM SERVICE ORTHEZ	39 066,51 €
MENUISERIE CAMPAGNE	42 435,00 €
LOT N°4 : ISOLATION DOUBLAGES	
PLATRERIE FRANCIS MASSON	57 412,66 €
NOTTELET PLATRERIE	45 164,44 €
LOT N°5 : PEINTURES INTERIEURES EXTERIEURES SOL SPORTIF	
DUBERNET PEINTURES	68 099,00 €
ETABLISSEMENT TUHEIL	73 230,75 €
LORENZI	75 522,63 €
LOT N°6 : ELECTRICITE – ECLAIRAGE SPORTIF	
ECENERGIE ENCINAS	10 833,05 €
FAIRELEC	18 000,00 €
ACP SERVICE 64	11 000,00 €
SERRES-ELEC	8 920,64 €
INEO	23 500,00 €
LOT N°7 : VRD CLOTURES PORTAIL	
EUROVIA AQUITAINE	71 089,63 €
ANDRE LAFONT	61 267,50 €
ADOUR VRD	75 500,00 €
LAFFITTE FRERES	73 141,00 €
SOGEBEA TRAVAUX PUBLICS	93 000,00 €
LABORDE	65 040,00 €

Modernisation du complexe sportif

Les entreprises suivantes ont donc été retenues considérant la note globale avec critères supérieure à celle de ses concurrents

NOM DES CANDIDATS	LOT	PRIX H.T
L'entreprise HOURCADE	1	243 720,50 €
L'entreprise SOMAC	2	21 900,00 €
L'entreprise MIROITERIE DU GAVE	3	37 103,00 €
L'entreprise NOTTELET PLATRERIE	4	45 164,44 €
L'entreprise TUHEIL	5	73 230,75 €
L'entreprise SERRES-ELEC	6	8 920,64 €
L'entreprise ANDRE LAFONT TP	7	61 267,50 €



L'estimatif des dépenses de ce projet (maîtrise d'œuvre, études, travaux, dommage ouvrage) est de 568 338 €HT soit 682 005 €TTC.

Le marché tombant en fin d'année, l'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que les communes peuvent, pour une opération donnée, voter des autorisations de programme et des crédits de paiement lorsque l'opération a un caractère pluriannuel.

L'autorisation de programme constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement de cette opération. Elle demeure valable, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à son annulation. Elle peut être révisée.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre de l'autorisation de programme correspondante.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

La répartition des dépenses liées à ce programme rappelle que le financement se fera par de l'autofinancement, des subventions et de l'emprunt.

Le Conseil Municipal, a décidé de créer une autorisation de programme pour le projet de réhabilitation et de modernisation du complexe sportif pour un montant maximum de 630 946 € TTC.

Après le vote du Budget 2025, nous devons contracter un emprunt et les subventions octroyées seront demandées au Conseil Départemental et à la Préfecture. Un emprunt sera signé également avec TE 64 car la commune pourrait bénéficier d'une avance remboursable à taux préférentiel de 0,75% de 37 000,00 € (le dispositif intracting permet de rénover le patrimoine bâti grâce aux économies d'énergie).

Personnel - Prévoyance

La **réglementation en vigueur** prévoit la participation financière obligatoire des employeurs publics territoriaux et de leurs établissements à la couverture de leurs agents en matière de Prévoyance (« maintien de la rémunération ») à partir du 1^{er} janvier 2025.

Les modalités de mise en œuvre de cette participation sont précisées par ordonnance et par décrets :

Décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Ordonnance n° 2021-174 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;

Décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement.

Le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques a lancé une consultation, mutualisée au niveau de la coopération régionale des CDG de la Nouvelle-Aquitaine, en vue de conclure une convention de participation à adhésion facultative des collectivités et des agents couvrant le risque dit « Prévoyance ».

À la suite de cette consultation, le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques, après avoir recueilli l'avis favorable du CST Intercommunal le 27 juin 2024 et après avoir délibéré, a souscrit le 11 juillet 2024 une convention de participation pour le risque « Prévoyance » auprès de la MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT) ayant comme courtier RELYENS pour une durée de six ans.

Cette convention prend effet le 1^{er} janvier 2025 avec échéance le 31 décembre 2030.

Les collectivités peuvent adhérer librement à cette convention à compter du 1^{er} janvier 2025 et tout au long de la convention. Cette adhésion ainsi que le montant de la participation financière de la collectivité doivent être décidés par délibération, après avis du CST compétent.

Après avis du CSTI le 21/11/2024, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la convention de participation à adhésion facultative pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques et la MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT) ayant comme courtier RELYENS, à effet du 1^{er} janvier 2025, et de fixer le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 12 € bruts, par agent et par mois, dans la limite de l'intégralité de la cotisation de l'agent.

Ainsi, la collectivité *ayant* décidé de souscrire à la convention de participation du CDG 64, la participation financière ne pourra être versée qu'aux contrats des agents adhérant à cette convention. Elle ne pourra pas ou plus être allouée à des contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés.

Personnel - Secrétaire général de mairie

Suite à la loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023, visant à revaloriser le métier de Secrétaire de Mairie, 4 décrets d'application sont parus au Journal Officiel, notamment le décret n° 2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des Secrétaires Généraux de Mairie.

Ce texte précise notamment les modalités d'application du dispositif de promotion interne de Secrétaire Général de Mairie.

Personnel - Secrétaire général de mairie

Ainsi, les conditions pour accéder à la promotion interne, hors quotas, en catégorie B sont les suivantes :

Au 1er janvier de l'année, être titulaire des grades d'adjoint administratif principal de 2ème classe ou de 1ère classe et compter au moins 4 ans de services publics effectifs dans les fonctions de Secrétaire Général de Mairie d'une commune de moins de 2 000 habitants. Ces fonctions de Secrétaire Général de Mairie d'une commune de moins de 2 000 habitants peuvent avoir été exercées par un agent titulaire du grade d'adjoint administratif ou par un agent contractuel de droit public.

47 fonctionnaires dont Audrey notre secrétaire, sont inscrits depuis le 1er décembre sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial au titre de la promotion interne, dispositif spécifique ouvert aux secrétaires généraux de mairie, pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal a donc créé un emploi permanent à temps complet de rédacteur à compter du 01 février 2025.

Pour améliorer l'évolution de carrière des secrétaires généraux de mairie, cette loi visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie a créé la possibilité, pour l'autorité territoriale, d'accorder une bonification d'ancienneté facultative aux fonctionnaires exerçant les fonctions de secrétaire général de mairie, d'une durée comprise entre un et trois mois par période de trois années de service dans ces fonctions.

Cette bonification d'ancienneté facultative est attribuée en tenant compte des critères définis par les Lignes Directrices de Gestion, adoptées après avis du Comité Social Territorial (Intercommunal) (décret n°2024-827 du 16 juillet 2024).

Les Lignes Directrices de Gestion de la commune de CASTETIS ayant été soumises à l'avis préalable du Comité Technique Intercommunal le 06 juillet 2021 et adoptées par arrêté du 12 octobre 2021, un additif sur les orientations générales en matière de promotion sur la bonification d'ancienneté facultative a été transmis au CSTI pour avis.

Repas des aînés

Nous étions pas moins de 74 convives à participer au repas de fin d'année, auquel se sont invitées également joie et bonne humeur !!!.

Le traditionnel apéritif servi par Monsieur le Maire et une demi-douzaine d'élus qui ont pu se libérer, a ensuite laissé sa place au Traiteur SIMON d'Arthez de Bearn, qui a su régaler nos papilles de l'entrée au dessert.

Après le traditionnel discours de Monsieur le Maire, qui a rappelé les principales avancées de la Commune sur les projets en cours et/ou à venir, notre ami DIDI et son collègue Henri LABORDE-TAA ont, comme à l'habitude, animé l'assemblée avec blagues, charades et devinettes en tous genres, qui ont recueilli une excellente participation du public.

Sans compter bien sûr l'animation musicale et en chansons !!!

Ainsi, avons-nous tous eu plaisir à nous retrouver, et pour certains à faire connaissance dans la plus grande convivialité.

Nous pouvons avancer, sans trop nous tromper, que ce repas fût à nouveau une réussite.

Une petite pensée toutefois pour les personnes n'étant pas en capacité de se déplacer : elles ont reçu le colis de Noël traditionnel...



Téléthon

Une fois encore, la bonne humeur et la générosité de tous ont dominé, lors de ces deux journées des 15 et 16 novembre !!!

Si le concert du vendredi soir a connu un moindre succès que précédemment, la chorale "Lous Esbarits" suivie du chœur d'hommes Lambrusquéra ont bel et bien enchanté notre soirée!!!



Le programme du samedi, avec les traditionnels gras-doubles du matin gentiment cuisinés par notre ami Arlindo, suivis par l'apéritif offert par la Mairie, puis le repas du midi, avec la célèbre "garbure de Sylviane" ont accueilli 140 personnes, dans une ambiance joyeuse et conviviale...

Le programme du samedi, avec les traditionnels gras-doubles du matin gentiment cuisinés par notre ami Arlindo, suivis par l'apéritif offert par la Mairie, puis le repas du midi, avec la célèbre "garbure de Sylviane" ont accueilli 140 personnes, dans une ambiance joyeuse et conviviale.



Un public nombreux et généreux est ensuite venu assister à l'après-midi béarnaise qui s'est enchaînée avec la prestation du groupe choral les "tres amics" de Balansun, suivie de la nouvelle pièce de Théâtre "Lou Baylet de Bordebieilhe" par la troupe TROTE-CÄS"(dirigée par notre Ami Adrien LABORDE qu'on ne présente plus).

Enfin, Yves DELAS a tenu à reverser la recette de la formation "GESTES de PREMIER SECOURS CITOYEN" qu'il a organisée le samedi 30 NOVEMBRE à la Salle Polyvalente, une somme non négligeable de 600 € venue augmenter celle déjà obtenue (4 200€).



La vie à Castétis à la Révolution

« En 1819, le Sieur LATAPY perçoit une indemnité de 6 F pour logement du Maître d'École

Le 8 janvier 1827 le recteur d'académie de Pau, sur rapport de l'inspecteur de l'enseignement primaire, portant que le sieur Coustet Jean, né à Balansun en 1810, a été examiné sur la lecture, l'écriture, le calcul, ainsi que sur les procédés de l'enseignement, qu'il a fait preuve de la capacité requise pour exercer les fonctions d'instituteur primaire de 3ème degré, après nous être également assuré qu'il possède une connaissance suffisante des Préceptes et des Dogmes de la Religion, vu les certificats de vie et mœurs, accordons au sieur Coustet le présent Brevet, qui lui est nécessaire pour pouvoir être appelé auxdites fonctions, aux termes de l'ordonnance du Roi du 29 janvier 1816.

Le 14 décembre 1829, il est autorisé à exercer dans la Commune de Castétis (section Noarrieu).

Le 28 août 1833, le Conseil Municipal, vu les nouvelles instructions concernant l'enseignement primaire, est d'avis :

1/ Qu'il soit établi une école primaire communale ;

2/ Que le bâtiment ordinaire et nouvellement construit pour y tenir l'école, se trouvant borné pour loger l'instituteur et pour l'école, qu'il sera fait un bail affecté d'un logement pour ce dernier ;

3/Qu'il est inutile de créer une école primaire supérieure, non plus que pour différents cultes, les habitants étant tous catholiques ;

4/ Un traitement de 200 F sera payé à l'instituteur, plus 200 F en nature (froment et maïs) assuré par les parents, ainsi qu'il est d'usage. Le Loyer de l'instituteur est de 30F.

La rétribution Mensuelle à payer par les pères de famille est fixée à 35 centimes pour les enfants qui épellent et commencent à lire, et 45 centimes pour ceux qui épellent et calculent.

Sont admis gratuitement à l'école, à cause de l'état d'indigence des parents : 10 enfants.

Le bâtiment d'école nouvellement construit, dont il est fait mention, était constitué par un appentis accolé à l'église.

Cette information a été transmise par une famille dont l'un des ancêtres fréquenta ce lieu d'école.

Jusqu'alors, l'école se tenait au porche de l'église, comme il a déjà été dit. »

Informations CCLO

La Communauté de Communes de LACQ ORTHEZ a arrêté le projet du Plan Local de l'Habitat pour la période 2024-2029. Conformément à l'article L.302.2 du Code de la construction et de l'Habitation, ce projet a été soumis pour avis aux communes membres de la Communauté de Communes de LACQ ORTHEZ.

Lors du Conseil Communautaire du 11 décembre 2023, les orientations stratégiques du futur PLH ont été validées ainsi que son scénario d'évolution ambitieux qui souhaite faire du projet de développement économique du bassin de Lacq une véritable opportunité au service de son regain démographique.

L'objectif est d'accueillir 2000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030.

Ainsi 2000 logements devront être produits dans les 6 prochaines années afin de répondre aux besoins des ménages du territoire (700 logements) et pour accueillir de nouveaux habitants (1 300 logements). Il s'agira pour cela de conforter les polarités du territoire, points d'appui de l'armature de service et équipements.

Le projet de l'intercommunalité s'inscrit dans une volonté d'offrir aux futurs salariés des logements au plus proche des emplois et des infrastructures. Un axe de développement a ainsi été défini afin d'y privilégier la production de logements tout en permettant à l'ensemble des communes de contribuer à l'effort de développement.

L'attractivité du territoire ne sera pas ailleurs permise qu'en valorisant son cadre de vie et la qualité de l'habitat, rendant le territoire désirable et concurrentiel. Le PLH doit ainsi œuvrer pour que les réponses apportées en termes d'offres et d'habitat soient cadrées et restent un atout pour l'attractivité économique du territoire, ceci en lien avec le PLUI et les objectifs du PCAET. Il s'agira de mieux maîtriser le foncier et de promouvoir des formes bâties alliant densités et qualité résidentielle.

Le PLH fixe l'objectif de répondre aux besoins en logements de tous les publics et pour tous les parcours résidentiels. Par conséquent, une part significative de la production sera orientée vers du logement locatif social mais aussi intermédiaire et en accession maîtrisée dans le but de fixer les salariés sur le territoire.

Aussi, ce nouveau PLH fixe une intensification forte de production de logements en renouvellement urbain, à savoir 420 logements sur les 2000 logements à produire devront l'être en reconquête de vacants, en démolition reconstruction ou en recyclage urbain (division de logements, changement de destination).

Ce projet ambitieux est décliné en 20 actions opérationnelles organisées autour de 4 axes du PLH :

Axe 1 : Renouveler l'attractivité résidentielle du territoire,

Axe 2 : Répondre aux besoins en logements pour tous les publics et pour tous les parcours,

Axe 3 : Faire de l'habitat un levier des transitions environnementales et sociétales,

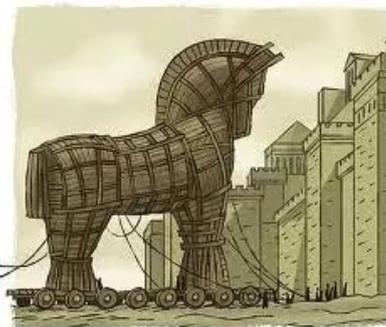
Axe 4 : Observer et animer la mise en œuvre du PLH

Le Conseil Municipal a décidé d'émettre un avis favorable au projet de plan local de l'habitat 2024-2029 tel que présenté en 1^{er} arrêt par la Communauté de Communes LACQ ORTHEZ

Cyber base

1 MOT : Cheval de Troie (= trojan en anglais)

En informatique, un cheval de Troie est un type de programme malveillant (ou malware) qui se cache dans un logiciel apparemment inoffensif ou utile. Lorsque l'utilisateur l'installe ou l'exécute, le cheval de Troie ouvre une "porte dérobée" permettant à des pirates de prendre le contrôle de l'ordinateur, d'accéder à des données sensibles ou d'infecter le système. Il porte ce nom en référence au cheval de Troie de la mythologie grecque, qui dissimulait des soldats pour tromper et attaquer.



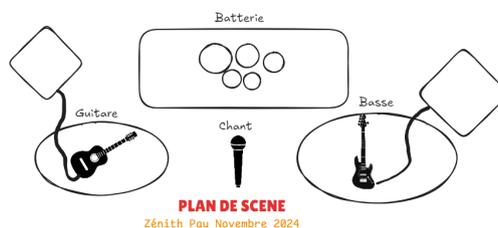
1 SITE : EXCALIDRAW



Excalidraw est un site web très utile pour créer des croquis et des schémas visuels de façon simple et collaborative. Il permet de dessiner à main levée ou avec des formes simples (rectangles, flèches, cercles, etc.) pour illustrer des idées, des processus ou des concepts rapidement, comme sur un tableau blanc.

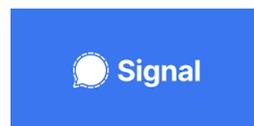
Son principal intérêt réside dans sa simplicité et son approche "dessin fait main", ce qui rend les diagrammes plus abordables et informels.

De plus, Excalidraw permet le travail collaboratif en temps réel : plusieurs personnes peuvent y travailler en même temps, ce qui en fait un outil idéal pour des brainstormings, des sessions de travail à distance, et des présentations visuelles.



De plus, toutes vos données sont traitées et sauvegardées en local sur votre ordinateur, ce qui garantit la confidentialité de celles-ci. Et pas besoin de créer un compte pour l'utiliser !

1 APPLI : SIGNAL (alternative libre et éthique à WhatsApp)



Signal est une application gratuite de messagerie sécurisée qui met l'accent sur la protection de la vie privée des utilisateurs. Elle permet, sur votre téléphone, d'envoyer des messages, des photos, des vidéos, et de passer des appels vocaux et vidéo, à une seule personne mais également sur des groupes. Tout est « chiffré de bout en bout », ce qui signifie que seuls les participants à une conversation peuvent lire les messages, ce qui les rend inaccessibles aux pirates informatiques, aux entreprises, ou aux gouvernements.

Contrairement à WhatsApp, qui appartient à Meta (Facebook) et collecte des informations telles que les contacts et analyse votre utilisation, Signal est indépendant et ne collecte que le minimum nécessaire pour fonctionner. Signal est également « open-source », ce qui permet à des experts de vérifier son code et de garantir qu'il n'y a pas de failles ou de portes dérobées.

Pour ceux qui recherchent une confidentialité maximale ou qui souhaitent limiter l'emprise des géants du web et le traçage publicitaire, Signal est une des meilleures alternatives à WhatsApp, tout en étant plus sécurisée.

Cyberbases Lacq-Orthez

Un service public pour vous accompagner dans le numérique

La Cyber du MI[X] à Mourenx 05 59 80 58 84

Le CyberCentre d'Orthez 05 59 67 25 61

INFOS PRATIQUES

La Mairie de CASTÉTIS en partenariat avec La Fibre 64 organise des cycles de découverte de l'ordinateur et de perfectionnement aux outils numériques les jeudis 16, 23, 30 janvier et le 6 février 2025. Découvrez comment : utiliser l'équipement sereinement, chercher une information sur internet, communiquer, vous divertir et profiter en toute sécurité. Perfectionnez-vous en apprenant à : Ranger et classer ses documents sur ordinateur ; Transférez les photos du téléphone vers l'ordinateur ; découvrez comment déjouer les Fakenews mais aussi comment Acheter et vendre en sécurité sur Internet ! Gratuit, sur inscription à la mairie de CASTÉTIS ou par téléphone au 05 59 67 80 71 avant le 10 janvier 2025.



Initiation et perfectionnement Ordinateur, Smartphone/Tablette, Internet *(gratuit sur inscription)*

Vous êtes débutant ?

Découvrez les séances suivantes sur ordinateur sur 4 matinées (9h30 - 12h) :

Utiliser l'équipement sereinement

Profiter en toute sécurité

Chercher une information sur internet

Communiquer et vous divertir

Vous souhaitez vous perfectionner ?

Participez à une ou plusieurs des 4 thématiques suivantes (13h30 - 15h30) :

Acheter &
Vendre en
toute sécurité
sur Internet

Fakenews:
démêler le vrai
du faux sur
Internet

Ranger, classer
les documents
et fichiers sur
ordinateur

Transférer les
photos du
téléphone à
l'ordinateur

**Les jeudis 16, 23, 30
janvier et le 6 février 2025**
Inscriptions à la mairie de CASTÉTIS
au 05 59 67 80 71 avant le 10 janvier



Nathalie SOLLE,

Gymnastique adaptée à CASTÉTIS



Un visage solaire, un sourire mutin, Nathalie nous accueille avec joie à son cours de gymnastique !!

Castétisienne d'adoption depuis 2020, la jeune femme nous détaille son parcours : « diplômée STAPS (Sciences et Techniques des activités physiques et sportives), spécialité EPS, j'ai par la suite fait une spécialisation « activité physique adaptée » et me suis orientée vers ce que l'on peut appeler la « gymnastique douce », préférant animer des groupes de personnes de taille raisonnable, porteuses de pathologies physiques, plutôt que des classes de 30 élèves ».

Ainsi, Nathalie exerce son activité professionnelle au sein de deux cliniques à PAU, auprès de personnes convalescentes de chirurgie, ou porteuses de maladies chroniques ou d'affections de longue durée...

Et elle aime ça, à tel point que cette jeune maman qui a dû réduire son activité professionnelle pour mieux se consacrer à l'éducation de ses deux enfants en bas âge, a tenu malgré tout à maintenir ses interventions à CASTÉTIS...

Mais qu'est-ce que la gymnastique adaptée précisément ?

« C'est une activité physique douce, on travaille tous les muscles du corps, sans oublier les étirements, et les exercices se font essentiellement debout ou sur un chaise, et souvent sous forme ludique ».

Le programme de chaque séance varie d'une semaine à l'autre, la routine est ainsi évitée « il faut que ça reste un plaisir pour tout le monde » précise Nathalie.

Les participantes (et oui uniquement des femmes pour l'instant, mais les séances sont ouvertes à tous) soulignent l'accueil chaleureux de l'animatrice, la prise en compte des pathologies ou difficultés individuelles, les exercices de musculation sans tapis, sans impact ou mouvement brusque, l'entretien de la mémoire, de l'équilibre, de la souplesse, la psychomotricité...

« La différence avec un cours classique en salle, c'est que nous n'avons jamais mal le lendemain !!! » précise l'une d'elles.

Déroulement d'une séance de gymnastique adaptée

On commence par une séance d'échauffement
Quelques conseils de diététique au passage

Ensuite, place au jeu de l'oie :



Deux équipes sont constituées et lancent le dès à tour de rôle : le chiffre indique une case sur le tapis, qui précise les mouvements à effectuer et leur nombre !!!

Enfin, place aux étirements avant de clôturer une séance, joyeuse mais non moins efficace !!!

Et si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à contacter directement **Nathalie SOLLE** au **06 45 70 93 12**





CASTÉTI'Z'ARTS

Tout d'abord, toute l'équipe de Castéti'z'arts vous souhaite une excellente année 2025. Bonheur, santé et réussite, des mots qui, nous l'espérons, vous accompagneront tout a long de cette nouvelle année.

Vous l'aurez remarqué, Castéti'z'arts 2024 n'a pas eu lieu. Pour diverses raisons indépendantes de notre volonté, l'Association a préféré annuler la manifestation plutôt que de la dénaturer et perdre tout ce qui en fait son intérêt.

Cette fin d'année a vu se dérouler une Assemblée générale extraordinaire afin de modifier les statuts de Castéti'z'arts, suivie d'une Assemblée générale ordinaire pour préparer l'édition 2025.

En premier lieu, quelques modifications dans le bureau sont intervenues suite aux démissions de leurs postes du Président, Francis DUFAU et de la secrétaire, Isabelle BONIFACE. Une nouvelle élection a permis de constituer le bureau suivant

- Président : Jean Michel LAHONTAA
- Vice-Président : Lionel HAYEZ
- Secrétaire : Francis DUFAU
- Secrétaire Adjointe : Rachel ETCHETO
- Trésorière : Michèle MAUBECQ
- Trésorière Adjointe : Marie Pierre GREGOIRE



CASTÉTI'Z'ARTS 2025

En premier lieu, la date à retenir, **le 07 Septembre 2025.**

Après avoir fait le tour des quartiers dans lesquels l'organisation de notre manifestation était réalisable, nous revenons dans celui où tout a commencé, à savoir le quartier NOARRIEU. L'expérience nous a démontré qu'il fallait réduire les distances, regrouper autant que faire se peut les expositions. Il a donc été décidé que les expositions se dérouleront entre chez Florian GUICHOT et Jean Luc LABORDE. Les habitants situés dans cette zone recevront des courriers explicatifs afin de proposer leur participation éventuelle aux organisateurs. Toutes les informations utiles seront données par la suite aux participants. Nous comptons sur la bonne volonté des habitants pour nous aider à faire vivre Castéti'z'arts et vivre avec nous ces grands moments de convivialité et de partage.

Nous nous retrouverons dans le bulletin de Juillet pour tous les détails de cette journée.

LA RUCHE

Après la période estivale, reprise des activités le 3 septembre.

Dès le 10, nous partons vers Peyrehorade. Nous avons visité la MAISON BARTOUILH, conserverie de saumons et de canards. Après de riches explications sur l'historique de l'élevage et les conserves, nous avons dégusté du saumon sauvage puis d'élevage et enfin du foie gras.

L'après-midi, direction l'ABBAYE D'HARTOUS (à Hastingues) fondée au 12^{ème} siècle, classée Monument Historique. Après différentes et même insolites utilisations, elle est maintenant un musée et un lieu d'expositions. Nous y avons visité l'exposition " MESURES ET DEMESURES " par exemple, un tire-bouchon pour géant, une ampoule démesurée, ou des bottes de 7 lieues...(voir photo)

Le 1^{er} octobre, nous nous sommes rendus à MOURENX pour admirer la fresque brodée de 7m de long datant de 1968. On y découvre les débuts de LACQ : le bourg ancien, la ville nouvelle, les foreurs, les trépan, les pompes, les cheminées, les torches mais aussi le maïs, la chasse à la palombe, les Pyrénées...

Et maintenant, Noël approche, et donc il est temps de préparer les décorations : cartes brodées en fils tendus, des agapanthes décorées...

En ce début d'année, tous nos vœux pour 2025



LA MUSIQUE POUR HAÏTI



Comme annoncé dans le bulletin de juillet, Mme Jean, responsable de la crèche nous a rendu visite au mois de septembre passé. Son billet d'avion a été financé par une personne de notre association. Cela lui a permis de reprendre force et espoir car la situation en Haïti est toujours aussi catastrophique.

Depuis, les enfants, 25 à ce jour, ont pu regagner la crèche, après s'être réfugiés chez la mère de Mme Jean. La situation dans le quartier s'est un peu améliorée, mais la vie est toujours très compliquée.

Aussi il nous faut continuer nos efforts pour les aider. Nous avons fait en 2024, 19 animations de repas, goûters, marchés de Noël etc. et 2 représentations de notre nouvelle pièce de théâtre : Lou baylet de Bordebilhe, jouée par les talentueux acteurs de la troupe : Trote-câs, avec succès. Les prochaines séances auront lieu le : 26 janvier à Pardies, 01 février à Puyoo, le 04 mai à Laruns, le 06 juillet à Monein et le 28 septembre à Siros. D'autres dates viendront certainement. Petite association mais activité soutenue nous a dit Mme Jean lors de ses remerciements aux membres de l'asso, mais aussi aux artistes, tous bénévoles, et aux donateurs.

Si ces derniers nous font confiance, c'est parce que nous n'avons pas de frais de fonctionnement (ils sont pris en compte par les membres actifs), sauf les frais bancaires et l'assurance responsabilité civile. Ainsi tout euro donné va à la crèche. Même les salles où nous jouons nos pièces, nous sont prêtées par les mairies. Les dons sont bien sûr déductibles des impôts.

LES ASSOCIATIONS



JOYEUX
Noël

WITH LOVE,
MAISON D'ESPOIR

2024

UNION SPORTIVE CASTÉTIS GOUZE



Section Basket

Un été très studieux au sein de la CTC CGAS nouvellement nommée.

Les clubs de Castétis Gouze, Arthez et Sallespisse ont travaillé afin de donner à tous les licenciés jeunes et séniors la meilleure organisation possible sur les trois sites sachant que des travaux sont à prévoir dans les salles de Castétis et d' Arthez.

Apprendre à fonctionner à trois, se connaître, communiquer au mieux pour proposer le meilleur de chacun ...c'est forcément, au début, quelques loupés d'organisation, mais on apprend aussi de nos erreurs, et chacun a à cœur d'y arriver pour le plaisir de jouer ensemble au basket !!

Pour l'USCG cette saison, Maxime Barreau, Marie Poustis, Léa Clavé se partagent les attributions de la présidence.

Pour faire le bilan de cette première partie de saison , les éducateurs vont raconter leurs équipes :

École de Basket : Lea Clave, Yan Poustis, Jeremy Bergeron, Kadija Betmale

Cette année, l'école de basket de l'USCG a fusionné avec le BC Arthez afin de regrouper les moyens et palier aux difficultés des salles. Nous avons un effectif de 40 enfants environ. Deux créneaux se sont imposés afin de faire des séances adaptées aux niveaux et avec des groupes de 20.

Les premiers matchs ont eu lieu pour les U9 et les plateaux pour les U7. Le tout se passe dans la bonne humeur !

On vous souhaite nos meilleurs vœux !



U11 :Guillaume Brana, Melanie Brana,Benjamin Bordes, Alexis Morin

En ce début de saison notre équipe d'U11 filles composée de 9 joueuses a fait face à des adversaires redoutables.

En ce qui concerne la première phase, nos joueuses sont invaincues et finissent première du classement. Cependant en seconde phase elles ont rencontré des joueuses plus rudes, ce qui leur a permis de dépasser leur limite tout en s'adaptant au niveau des différentes équipes. Elles décrochent deux victoires et finissent 4ème du classement.

Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite.



Les U 11



U13 : Julie Bellion, Alex Mousquez

Nous avons cette année une équipe U13 nombreuse. Un effectif hétérogène avec des joueuses ayant 4/5 années de basket et des débutantes. Malgré cela, elles s'entraident toutes et poussent le collectif vers le haut. L'engagement et l'assiduité aux entraînements laissent présager un bel avenir pour ces filles. Côté championnat, l'équipe finit la première phase en milieu de tableau. Elle termine la seconde phase de nouveau en milieu de tableau. Sur la seconde partie de l'année, le jeu sera plus fluide et les automatismes également. Nous avons hâte de poursuivre et de continuer à progresser ensemble.

UNION SPORTIVE CASTÉTIS GOUZE

U18 : Marius Saldaqui, Jean Claude Pascutto

Une équipe composée de 13 filles très jeunes, elles sont presque toutes 1ère année. Elles ont eu du mal à s'adapter au niveau avec un début de saison poussif et une 1ère phase à 0 victoire. Mais elles ont su garder une bonne motivation et une bonne humeur qui ont maintenu la bonne ambiance qui règne au sein de cette équipe. La 2ème phase a vu nos filles gagner 3 matchs grâce aux progrès accomplis. Elles nous ont donné de bons espoirs pour la suite.



Séniors filles : Agnes Clave, Maxime Barreau, Maxime Bonnenouvelle

Aligner une équipe séniors fille pour cette saison 2024-2025 a été un défi qui a occupé l'été des dirigeants du club sous la houlette de Marie.P.

Avec seulement 4 filles de l'effectif de l'an dernier et le départ des coachs, le chantier était de taille. Aujourd'hui, notre club peut compter sur 14 filles motivées pour porter les couleurs de la CTC en D1.



Avec un tel renouvellement de joueuses, l'objectif pour le nouveau staff était de reformer un groupe et de tenter le maintien en D1. Les résultats de la première phase ont été compliqués avec seulement une victoire. Mais le contenu de plusieurs matchs, même perdus, a montré que nos filles sont capables de rivaliser sur le terrain aussi bien en défense qu'en attaque malgré un déficit d'adresse à mi-distance.

Le potentiel et l'ambiance entre les joueuses laissent présager de bonnes choses pour les matchs retours.

UNION SPORTIVE CASTÉTIS GOUZE

Seniors Garçons : Amadou Sébastien Toumani, Florence Laudumiey

Durant l'été 2024, les séniors garçons de l'USCG/Arthez ont fait une entente avec l'AL Sallespisse.

L'objectif est de viser une montée en Région dans les deux ans à venir.

Avec un effectif de 22 licenciés et un nouveau coach diplômé BE, la saison commençait par les entraînements en août. Très vite, l'effectif a été touché par des blessures plus ou moins graves.

Le sérieux du coach durant les entraînements et les matchs est très apprécié par les joueurs, d'autant plus qu'il s'est vite adapté à la mentalité "village" avec les 3^è mi-temps qu'il affectionne.

A la veille des fêtes de fin d'année, l'équipe 1, composée essentiellement d'effectifs de Sallespisse avec quelques renforts de l'USCG/Arthez, est classée 6^è sur 9 dans le championnat D1.

L'équipe 2 est dernière de la D2.

L'ensemble des séniors garçons et le staff vous souhaitent une très bonne année 2025.



UNION SPORTIVE CASTÉTIS GOUZE

Section Foot

Séniors A

Staff : Dylan CONNAN, Lionel CLAVE, Laurent POUY-SEGUR

Le début de saison commence plutôt bien avec 4 tours de coupe de France joués, ce qui nous permet de gagner les fameux maillots et de rencontrer des équipes d'un niveau supérieur (victoire contre Biganos et défaite contre les Genêts d'Anglet).



Malheureusement, nous y laissons quelques plumes et démarrons très mal le championnat... Suite à cela, une spirale négative dans les résultats s'est installée, et il est difficile d'inverser cette tendance.

Malgré tout, le groupe continue à être solidaire et à ne rien lâcher, afin que cela nous réussisse enfin... il faut continuer à y croire, le travail et l'investissement de chacun vont bien finir par payer.

Séniors B

Staff : Rémi DECAYEUX, Pierre POUSTIS, Jean-Marie PRADA

Seulement 7 matchs joués sur 10 suite aux aléas climatiques de cette première moitié de saison.

Un début difficile avec 3 défaites d'affilée malgré des prestations correctes dans le jeu. Cela a ensuite payé avec 3 victoires de suite.

Une défaite rageante pour finir cette première moitié de saison et nous voilà avec 9 points en milieu de tableau avec 3 matchs en retard qui pourraient nous faire basculer dans le wagon de tête si l'on continue à rester sérieux lors de nos matchs.

Bonne présence globale aux entraînements avec un bon investissement collectif.

A poursuivre sur la seconde moitié de saison.

U17

Staff : Adrien CLAVE, Thibaut ROBERT

L'effectif de 15 joueurs n'a jamais été une difficulté pour aligner une équipe motivée, grâce à l'assiduité de chacun ! A souligner également la disponibilité et le soutien infaillible des parents.

Une première partie de saison quasi-parfaite pour nos jeunes qui pointent à la 1ère place du championnat de niveau 2. Ce classement nous permet d'accéder au niveau supérieur pour la deuxième partie de saison. Il nous faudra continuer sur cette lancée et rester impliqués pour obtenir de nouvelles victoires.

Nous souhaitons un bon rétablissement à notre capitaine Thomas GUILHORRE, victime d'une blessure au genou qui nous prive de lui pour le reste de la saison.

UNION SPORTIVE CASTÉTIS GOUZE



Les U 17

U15 : entente avec le FC BAAL (Football Club Bassin Artix Arthez Lacq)

Staff : Mathis VOC (FC BAAL), Yannick JOUANLONG, Simon LABORDE

Le FCBAAL n'ayant pas assez de joueurs pour son équipe 2 et l'USCG pas assez pour son équipe 1, nous avons donc formé une entente pour pouvoir engager une équipe commune en U15. 8 joueurs de l'USCG et 10 joueurs du FC BAAL.



Deux entraînements par semaine nous ont permis d'apprendre à nous connaître, d'apprendre à jouer sur un terrain à 11 mais aussi d'apprendre à occuper bien souvent un nouveau poste. En effet, nous avons la particularité d'avoir 5 gardiens dans cette équipe dont 4 qui sont obligés de jouer sur le champ mais qui se débrouillent très bien.

En championnat, nous avons évolué en départemental niveau 1 pour cette première partie de la saison, où nous finissons à la huitième place sur dix. Les deux équipes qui terminent en tête de notre poule étaient vraiment au-dessus du lot, les autres étaient à notre portée, mais le manque d'automatisme et de réussite ne nous ont pas permis d'engranger assez de points pour rester à ce niveau.

Nous allons donc entamer en janvier une nouvelle phase au niveau inférieur, ce qui va nous permettre de continuer à progresser et j'en suis sûr d'engranger des victoires.

U13



Staff : Benoit DUTILH, Bastien SARAIVA, David PAQUICO, Christophe LECORRE, Stéphane LARRIEU ALECTEGARAY

Une première phase où notre large effectif nous a permis d'engager 3 équipes, respectivement en niveau 1, 2 et 3. L'assiduité aux entraînements nous permet de bien travailler les lundis et mercredis. Si les scores ne sont pas toujours représentatifs des efforts fournis par nos jeunes, les progrès sont visibles et amènent à de belles séquences collectives construites. Nos jeunes ne lâchent rien et ont un très bon état d'esprit. Pour la seconde phase, le maintien étant acquis pour les 3 équipes, nous repartirons aux mêmes niveaux. Continuons ainsi et nous prendrons encore plus de plaisir sur le terrain.

U11

Staff : José SOUSA, Laurent VAUDOIS, Frédéric LANTOINE et Guillaume LAMOTHE

Le début de saison 2024-2025 des U11 s'annonçait compliqué !

Un effectif de 23 enfants pour 2 équipes est un peu juste mais une belle assiduité a permis d'arriver à la trêve des confiseurs sans souci !

Aucune séance d'entraînement n'a été annulée malgré une météo plus que défavorable, la mise à disposition du Soccer à Mont a fortement contribué à la réalisation de 40 séances préparées et animées par José SOUSA, Laurent VAUDOIS et Frédéric LANTOINE.

2 équipes ont été engagées, une en niveau 1 et l'autre en niveau 3 afin que chaque enfant puisse évoluer à son niveau.



UNION SPORTIVE CASTÉTIS GOUZE

L'équipe 1 a réalisé un beau parcours puisqu'à Noël elle n'enregistre qu'une seule défaite au compteur sur une vingtaine de rencontres disputées.

L'équipe 2, composée essentiellement de U10 (1ère année) a commencé par une phase d'apprentissage du football à 8 sur un "grand" terrain puis s'est rapidement adaptée pour parvenir à un bilan équilibré à la trêve !

Bravo à tous pour l'assiduité et, de fait, les progrès réalisés !

U9

Staff : Patrick PINTO, Julien DUPRAT, Benoit DUPUY

3 équipes de U9 surmotivés, avec deux filles qui nous ont rejoint,

3 dirigeants plus que compétents,

1 entraînement par semaine,

3 plateaux depuis le début de la saison, dont un à domicile, avec autant de goûters,

312 lacets refaits,

12352 sourires,

Beaucoup de buts marqués (et très peu encaissés),

Beaucoup de joie, de partage, de progrès pour tous et de bons moments passés ensemble.

Félicitations aux enfants et merci aux parents d'être présents.



U7

Staff : Cédric CAUSERO, Mathys SANCHEZ

Un entraînement par semaine, toujours dans la bonne humeur et avec le sourire, et les enfants ne cessent de progresser. La preuve en est : aucune défaite lors des deux plateaux qui se sont déroulés jusqu'à maintenant.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à l'année prochaine.

L'ASSOCIATION ARGAGNON, BALANSUN, CASTÉTIS

RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Le bureau de l'APE rempile !

En septembre dernier, le bureau a été élu pour représenter l'Association des Parents d'Élèves du RPI Argagnon, Balansun et Castétis.

Le but de l'association est de collecter des fonds pour financer une partie des sorties scolaires, des projets culturels, l'achat de matériel pédagogique, des jeux pour les garderies et écoles.

Tous les membres du bureau reprennent leurs postes et le conseil d'administration, entre deux sorties et cinq rentrées, augmente ses effectifs.

Nous remercions donc les nouveaux venus pour leur engagement.

Les activités menées ce début d'année scolaire

La traditionnelle photo de classe, réalisée par Mr ARNOUITS a permis aux élèves d'immortaliser leur plus beau sourire à côté de leurs camarades et bien sûr de leur maîtresse préférée.

Le 11 novembre 2024, un enfant ou un membre de l'APE, représentant de chaque village, a déposé un bouquet de fleurs sur chaque monument aux morts, et a ainsi participé à cet important jour de commémoration.

En ce mois de novembre a aussi eu lieu la traditionnelle vente de pâtisseries réalisés par la boulangerie d'Argagnon et celle d'Arthez-de-Béarn. Nous remercions tous les parents volontaires ainsi que les habitants des 3 villages qui leur ont offert un très bon accueil.

Le 19 décembre, l'association a offert aux enfants des 3 écoles un magnifique divertissement pour fêter Noël : un spectacle interactif où un magicien « super chouette » accompagné des facteurs du père Noël ont menés une enquête pour que Noël puisse avoir lieu cette année. Il n'a pas fallu enquêter bien longtemps pour savoir qui avait englouti tout le goûter préparé par les membres de l'APE... Les miettes au bord des lèvres des élèves a été une preuve irréfutable!!

Notre prochaine manifestation sera le loto (en présentiel et avec également des parties électroniques) le 16 février 2024 à la salle d'Argagnon.

Suivront ensuite le Carnaval et enfin la traditionnelle fête des écoles qui célébrera la fin de l'année scolaire.

Bonne et heureuse année à vous !



ACCA de Castétis

LE BRAME DU CERF EN MONTAGNE : *Un spectacle à ne pas manquer !*

Le Cerf élaphe est le plus grand ongulé sauvage de France. Son allure noble et son port altier inspirent force et respect. Après avoir fortement décliné au siècle dernier, les populations sont maintenant en augmentation régulière dans le département. Le cerf est présent en zone de montagne de la vallée de Baïgorry jusqu'à la limite des Hautes-Pyrénées. L'espèce tend à gagner du terrain vers le piémont, surtout à l'est du département.

Chaque année, pendant l'automne, les forêts se transforment en un véritable théâtre naturel où se déroule l'un des spectacles les plus fascinants de la faune locale : le brame du cerf.

Ce cri puissant, émis par les mâles, marque le début de la période du rut, un moment crucial pour la reproduction de l'espèce. Ce phénomène demeure un moment rare et fascinant pour tous : chasseurs, amoureux de la nature ou simple curieux.

Le brame est un cri puissant qui résonne sur plusieurs centaines de mètres. C'est l'un des sons les plus impressionnants et iconiques de la faune sauvage.

Le brame remplit plusieurs fonctions essentielles pour le cerf et joue un rôle central dans la reproduction :

- Attirer les biches
- Etablir une hiérarchie sociale
- Délimiter le territoire



Quelques bonnes pratiques...

- Ne pas chercher à s'approcher de l'animal pour l'observer. Le brame est avant tout un plaisir pour les oreilles.
- Ne pas éclairer les animaux, cela constitue une infraction au code de l'environnement.

Côté chasse

Une migration automnale toujours décevante. Les mauvaises conditions climatiques et des températures clémentes sont probablement la cause de cette situation.

Cinq sangliers de prélevés.

Le plan de chasse chevreuils tri-annuel a été atteint.

En cette fin d'année, Henri LAHITETTE nous a quittés. Devant cette épreuve, les membres de l'ACCA ont une pensée pour Odile et toute sa famille. Bien affectueusement.

PEÑA LOS DOS - QUINZ'AMICS

Par le biais de ce bulletin municipal, la peña Los Dos vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2025 avec la santé et multiples festivités pour vous divertir.

A cette époque où l'on veut nous imposer de plus en plus de règles ou de restrictions, où les conflits, la morosité et les mécontentements prédominent, il est agréable de trouver des petits coins de paradis et d'évasion... Tant qu'on pourra se réunir pour partager des bons moments autour de bons plats, d'un bon verre et d'activités ludiques, notre peña tiendra sa ligne de conduite !

Preuve en est, la hausse constante du nombre de ses adhérents qui dépasse dorénavant les 90 !

2024 s'est terminée par l'assemblée générale où nous étions 60. Le président est revenu sur un bilan riche et varié avec entre autre un repas chaque mois, des sorties telles que les corridas à Bayonne, Orthez, Dax et Villeneuve-de-Marsan, la dégustation aux fêtes de Monein avec les copains du comité des fêtes de Castétis, également la sortie aux chais de Monein en décembre, la virée habituelle à Pampelune.



Nous continuons à nous impliquer dans l'association « Toros y peñas » en œuvrant à la journée taurine des fêtes d'Orthez. Toujours présent également pour les casetas « Sport y fiesta » où malgré le changement de date imposé cette année, le succès de notre bodega est encore présent.

Lors de cette AG, le trésorier a présenté un bilan financier sain, ceci grâce à l'apport de quelques manifestations : les casetas comme déjà dit, les lotos en ligne, les adhésions des membres, les cachets des Quinz'amics, le petit-déjeuner en février, etc.

Des travaux d'aménagements de notre local ont été réalisés et des équipements complétés, ce qui nous permet de passer de bons moments : repas, soirées rugby TV, soirée cartes, réunions.

Pour 2025, la peña continuera de proposer toutes ces activités avec en plus l'abonnement au Hameau pour voir la Section, avec le voyage à Dublin en mars pour 20 membres, une sortie au campo pour visiter un élevage de toros, la fête de nos 25 ans, etc.

PEÑA LOS DOS - QUINZ'AMICS

Les Quinz'amics ont vécu une année où les demandes sont reparties à la hausse ! Il a fallu faire des choix dans les dates, en fonction également des présents. Les animations ou concerts nous ont amené du côté de Tyrosse, Loudenvielle, Abos, Herm, Bellocq, Tardets, Hagetmau et plusieurs fois à la Section paloise (dont la fameuse Honhada chantée sur le terrain à l'entrée des joueurs du match Section/Aviron bayonnais !).

Il y a eu quelques recrues qui ont permis de renforcer les pupitres. Le groupe vit bien dans la bonne humeur sous la baguette de notre chef Jean-Claude Oustaloup.

Pour cette année quelques dates sont déjà calées : Maslacq le 08/02, Lacommande le 24/05, Castétis le 07/06, Abos le 24/06, Souillac (Lot) en août et de nouveau Loudenvielle.

Comme dit plus haut, 2025 est l'année des 25 ans de la création de notre association, mais également les 15 ans des Quinz'amics. Nous les fêterons comme il se doit le week-end de Pentecôte, 7 et 8 juin. Un beau programme est en cours d'affinage, ce sera à Castétis et à Balansun, en espérant vous retrouver nombreux !

Bonne santé à tous !

Pour tout renseignement : (penalososdos64@gmail.com) ou (quinzamics@gmail.com)

2025 ✨ ✨ ✨ ✨ ✨ ✨ LES 7 ET 8 JUIN



ANNIVERSAIRES



**PEÑA LOS DOS
QUINZ'AMICS**

CONCERT - TIAPS - ANIMATIONS



25 ANS !



À CASTÉTIS ET À BALANSUN



La Bande ORIGINALLE

Le recrutement de 7 nouveaux choristes représente l'un des éléments marquants de cette rentrée de septembre, et ceux-ci se sont très bien intégrés.

Avec la mise en retrait temporaire de l'une d'entre nous, notre chorale compte à ce jour 38 personnes au total (11 altis, 11 sopranes, 6 ténors et 10 basses)

Auxquelles s'ajoutent notre pianiste et notre chef de chœur.



Autre évènement marquant de la rentrée, le changement de local pour nos répétitions, qui ont lieu désormais à la salle des associations de CASTETIS, local qui s'avère plus spacieux et plus adapté.

Notre premier Concert de la saison a eu lieu du 23 novembre à SAULT DE NAVAILLES

Les recettes : 3 900 € ont été entièrement reversées au TELETHON



2025 démarrera par notre traditionnel repas du nouvel an le 11 janvier à LA BULLE, auquel les conjoints sont conviés.

La prochaine date à retenir : le 11 janvier 2025 à l'Église de CASTETIS, concert lors duquel nous aurons le plaisir de recevoir le groupe basque BUHAMINAK (Les Bohémiennes)

D'ici-là nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous en chansons à l'année prochaine !!!



LES AMIS DE L'ÉGLISE DE NOARRIEU

L'année s'est terminée avec les enfants du quartier, réunis le 30 novembre, pour le montage de la crèche à l'intérieur et la décoration d'un sapin à l'extérieur de l'église. Tout ce petit monde a clôturé la réunion avec un goûter partagé. Pour notre plus grand plaisir, le soleil nous accompagnait.



LES ASSOCIATIONS

Pendant ce dernier trimestre, quelques travaux indispensables ont été effectués: la réfection du seuil extérieur de la sacristie en particulier. Désormais, l'eau de pluie ne se glisse plus par cette ouverture. Merci aux maçons improvisés qui se sont dévoués. Il a fallu également déployer l'échelle pour changer les ampoules électriques. On se réjouit que les répétitions de la chorale se déroulent désormais en pleine lumière.

La suite des gros travaux reste conditionnée à son financement. Nous possédons un devis de 22 400 euros pour la réfection à l'identique (plâtrage et peintures) du chœur. Nous ne disposons que du tiers de cette somme en trésorerie. Nous avons fait appel à la Fondation du Patrimoine qui suspend sa décision à l'année prochaine et au Programme MELUSINE du Conseil Départemental en faveur du Patrimoine qui a gelé de ce type de subventions pour 2025.

Le baptême de Gabin cet automne, a égaillé la petite église. Nous avons déployé le long tapis rouge pour l'occasion. Il fait toujours son effet. A ce propos, nous recherchons un deuxième tapis à positionner sous le fonds baptismal. Tapis classique à dominante rouge, de forme rectangulaire, aux dimensions approximatives 1,20m de large et 2m de long. Si vous avez chez vous, ce type de tapis à donner; sachez que nous sommes preneurs.

LE COMITÉ DES FÊTES

46 ! C'est le nombre de jeunes gens qui ont vêtu cette année notre belle tunique bleue et blanche et se sont démenés tout le week-end afin de vous organiser les meilleures fêtes possibles.

Retour en arrière sur ces 9, 10 et 11 août du millésime 2024...

Le vendredi soir, après avoir reçu des mains de Ramuntxo les clefs du village, il était enfin l'heure de lancer les festivités.

Une fois n'est pas coutume, le repas communal fût une grande réussite avec pas moins de 450 convives venus partager une excellente parillada de canard et danser au son de l'incontournable orchestre Heptagone.

Le comité des fêtes s'excuse une nouvelle fois auprès des villageois n'ayant pas pu avoir de ticket pour ce repas faute de places.

La journée du samedi débutait par notre traditionnel petit déjeuner à la fourchette. 150 gourmands se sont rassemblés à l'ombre du fronton.

L'après-midi les jeunes du comité avaient mis du cœur à l'ouvrage pour préparer une belle olympiade en cette année de Jeux mais malheureusement les près de 40 degrés ont découragé et avec raison nos olympiens, nous n'avons donc réuni que 2 équipes mais les jeux furent très appréciés.



LE COMITÉ DES FÊTES

Le soir, vous en avez l'habitude il était temps de déguster les moules – frites préparées de mains de maitre par nos cuistots. La salle des fêtes transformée en sauna par la canicule encore bien présente comptait malgré tout 350 courageux au moment de passer à table.

Le groupe Osmoz clôtura cette belle et chaude journée.

Le dimanche matin 38 paires de gros mollets ont répondu à l'appel de Yves pour grimper et dévaler les pentes de nos beaux coteaux.

Après la messe dominicale et le recueillement au monument aux morts nous nous sommes dirigés vers les ombrages du presbytère pour partager l'apéro et le pique-nique puis quelques parties de cartes.

La chaleur étant encore plus forte que la veille, décision a été prise d'annuler le concours de pétanque.

Nous nous sommes retrouvés une dernière fois le soir même pour un dernier repas suivi du feu d'artifice.

Le comité vous souhaite une très belle année 2025, nos meilleurs vœux, hâte de vous retrouver toujours aussi nombreux !



LE CLAMONDÉ

L'année se termine Les activités habituelles ont repris en septembre et le nombre de participants a été régulier, entre 35 à 40 personnes chaque 1^{er} jeudi du mois. Les équipes de belote, tarot, jeux de société ainsi que la pétanque et la marche avec ses assidus. Silvina, notre professeur de yoga, assure tous les lundis, 2 séances , l'une à 17h et l'autre à 18h20.

En octobre , la sortie au Pays Basque vers Mauléon s'est bien passée avec une journée ensoleillée et température idéale. Elle a débuté par la visite de l'atelier du plus grand vinaigrier du monde, le Vinaigrier St Jacques. Visite très intéressante et gourmande qui nous a permis de découvrir ses diverses fabrications. Un arrêt s'est imposé également à la fabrique d'espadrilles Prodiso où l'on nous a démontré la fabrication. Certains ont pu essayer et acheter différents modèles (qui peuvent également être réalisés sur mesure).

Ensuite notre route nous a conduits par lacets et petits chemins des campagnes basques (Aussurucq....) jusqu'à Ahusquy. Avec le soleil au rendez-vous, le paysage était magnifique. Arrivés là-haut, à l'auberge, le repas nous a été servi , omelette aux cèpes ou, plutôt « cèpes en omelette », et salmis de palombes dont on se souviendra. Bien sûr , le retour s'est effectué par le col d'Osquich, Arnéguy avec halte aux ventas.

En novembre, un atelier de l'ASEPT « Nutri Activ bien se nourrir et bouger » a débuté pour se terminer en décembre, 6 séances au total. Différents échanges ont eu lieu concernant notre alimentation et nos activités physiques, également échanges de recettes. La dernière séance a permis de déguster et partager un repas réalisé par les participants.

En décembre le goûter de Noël a réuni 71 personnes dans la convivialité et la bonne humeur.

A toutes les castétisiennes et castétisiens, tous nos vœux pour l'année 2025.



CLASSE DE CE1

Passionnante course autour du monde

Tous les 4 ans a lieu l'une des courses les plus dures et les plus dangereuses qui existe, c'est le Vendée Globe.

Le 10 novembre dernier, 40 voiliers sont partis des Sables d'Olonne. Pendant 3 mois, ils vont naviguer pour faire le tour du pôle sud et revenir au point de départ.

Nous trouvons cette course passionnante car ils doivent traverser tous les océans, en solitaire, sans escale et sans assistance. Ils sont très courageux et traversent les fortes vagues et les tempêtes des mers du sud.

En classe, grâce à cette course, nous avons appris à reconnaître les continents et les océans. Chaque élève a fait la maquette d'un bateau et nous avons décoré la classe avec. Nous suivons l'actualité de la course et nous regardons des vidéos postées par les skippers pour mieux comprendre la vie des concurrents à bord des bateaux. Chaque élève a choisi un navigateur et espère qu'il va gagner dans la vraie course.

Certains d'entre nous font aussi la course en virtuel avec leur famille. Objectif : battre le bateau de maîtresse Sylvie et celui de maîtresse Margot. L'enjeu est énoooooorme : une dispense de dictée si on arrive avant les bateaux des maîtresses !!!!



CLASSES DE CE2/CM1

L'école de Castétis à la piscine

Depuis le 13 septembre, les élèves de CE2/CM1 sont allés à la piscine municipale d'Orthez. Tous les vendredis après-midi, durant dix semaines, ils ont eu l'occasion de se perfectionner à la nage et aux sauts. Ils se sont surpassés pour atteindre le niveau de Léon Marchand!!!



CLASSE DE CM1/CM2

Sortie à Pau, le 14 octobre

Les élèves de CM1/CM2 sont allés découvrir l'histoire de l'aviation et du parachutisme à Pau. Ils ont été accueillis par des militaires qui leur ont proposé une visite guidée du musée des parachutistes. Ils y ont découvert l'évolution de l'aviation depuis le début du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui ainsi que les équipements utilisés par les militaires et les parachutistes. Ils ont pu essayer certains équipements et ont été surpris par le poids de celui-ci, et plus particulièrement par le poids des sacs. Après un pique-nique au pied du Noratlas et de l'hélicoptère, direction le château de Pau pour approfondir les connaissances sur le roi Henri IV.



Afin d'atteindre le château sans efforts, les élèves ont emprunté le funiculaire. La visite a commencé par les cuisines, la grande salle à manger dans laquelle se trouve une table immense et de nombreuses tapisseries puis il fallait monter par l'escalier d'honneur puis celui en colimaçon pour aller découvrir les différentes chambres pour terminer par celle où on peut voir la fameuse carapace de tortue qui aurait servi de berceau pour Henri IV. Une journée riche en découvertes historiques !



CLASSE DE CM1/ CM2

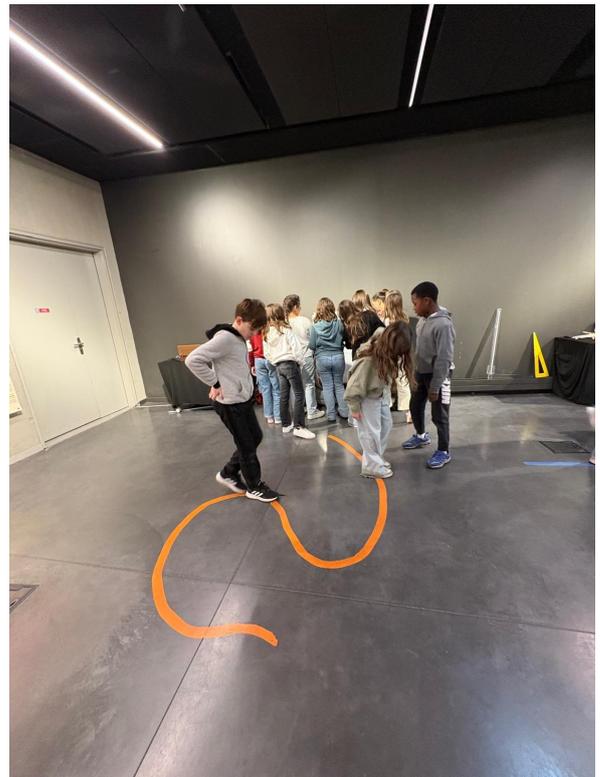
Sortie au Mix

Le 16 décembre, nous sommes allés à Mourenx pour découvrir l'exposition « Maths et mesures » proposée par Lacq Odysée.

L'animatrice nous a lancé un défi: déterminer le gagnant d'une partie de pétanque sans utiliser d'outils de mesure.

Nous avons appris que les premières mesures étaient réalisées avec les parties du corps : la coudée, le pied, la paume, le pouce...

Nous avons ensuite utilisé plusieurs outils de mesure.



Il y avait ensuite de petits ateliers pour utiliser les méthodes découvertes.

A la fin, l'animatrice nous a expliqué comment un mathématicien du 3^{ème} siècle avait réussi à mesurer le tour de la Terre à partir de la mesure de pas de chameaux.

Une exposition ludique !

POPULATION CASTÉTISIENNE



L'équipe municipale souhaite la bienvenue à :

BENKHÉLIFA Naïm
DARRIGADE Marie
GUICHOT BLANCHARD Titoan
LAGARDERE Gabin
MORLAAS-COURTIES Sasha
SOLLE Marius

Bienvenue aux nouveaux Castétisiens:

FEYEUX Cyril et VINCENT Karen
MURU Richard et Martine
BONNARD Prudence et MAUDEMMAIN Clément
BLANCHARD Dylan et COISY Julie
DE MATOS Pierre et CARLOS Valérie
THORP Mark
FOUEX Patrick et Benjamin
RIONDET Nadège
BOUSSAC Bérangère
DOMINIAC Sandrine et Julien
BAIGE Kevin et WEYER Marine
BARRACO Michèle et Rosario
LAO Nathalie et Christian



PACS enregistrés:

THOMAS Jessica et COSTEDOAT Simon
SIFREU Tiphaine et LAGARDERE Clara

Mariage:

DOGARU Mihai Ginel et BAHULEA Stefania-Luciana
LAGARDERE Nicolas et DELAS Laure
LEBLANC Victor et GONZALEZ Swann

Nous ont quittés cette année:

LAHERRERE Henriette
LABENNE André
LABOURDETTE René
LAHITETTE Henri
LAUILHÉ François



****Rions un peu****

1/ Qu'est-ce qui fait une chute, sans toucher le sol?

La température....bien sur!

2 / Que peut-on trouver dans le ciel et dans la mer?

Des étoiles....bien sur!

3 / J'ai acheté sur internet un livre: « Comment ne pas se faire arnaquer? »

ça fait 3 mois que je l'ai commandé et payé, et je ne l'ai toujours pas reçu ! ???

4 / La maîtresse étudie les 5 sens avec sa classe:

-Pouvez-vous me dire avec quoi on entend?

-Avec les oreilles !

-Bien. Avec quoi voit-on?

-Avec les yeux !

-très bien. Avec quoi goûte-t-on?

Lucas lève le doigt: avec du pain et de la confiture !bien sûr!

5 / A ceux qui se plaignent du chant du coq à la campagne, sachez que si vous allez en vacances en Bretagne, ce sera pire !



Adrien LABORDE

HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI: 14h-18h

MERCREDI: 8h-12h

VENDREDI: 14h-18h

Tél 05.59.67.80.71

mairie@castetis.fr

www.castetis.fr